

Circuit Thines - Montselgues

Une randonnée proposée par bernardino

Boucle agréable d'abord dans les châtaigniers puis par la voie romaine du plateau au dessus de Montselgues.



Durée : 7h05
Distance : 17.87km
Dénivelé positif : 686m
Dénivelé négatif : 691m
Point haut : 1078m
Point bas : 479m

Difficulté : Difficile
Retour point de départ : Oui
Activité : A pied
Région : Massif central
Commune : Malarce-sur-la-Thines (07140)

Description

Stationner les voitures au parking de Terondel avant le village de Thines.

(D/A) Un panneau de randonnées indique Montselgues à droite, rester sur la route du bas une cinquantaine de mètres avant de prendre à droite le GRP® "Le Cévenol" balisé RJ (Rouge Jaune). Suivre ce sentier pour découvrir en premier le hameau de Tastevins.

(1) Cheminer en petite montée pour découvrir les ruines de la Felgère.

(2) Poursuivre le sentier parallèle à la route et au ruisseau de Montselgues pour parvenir aux maisons de Boyer Bas.

(3) Rejoindre ensuite la route, la prendre à gauche pour rejoindre Montselgues.

(4) A l'entrée du hameau prendre la route de droite puis face au parking le sentier à droite, (c'est le GRP® "Tour de la Montagne Ardéchoise). Un panneau précise: "Vers GR®4". Atteindre le GR®4 au hameau de Borie.

(5) Le prendre à droite, traverser la D4 et rejoindre le hameau de la Fouette.

(6) Poursuivre sur le GR®4 qui est aussi l'ancienne voie romaine. Arriver au gîte de La Bombine.

(7) Continuer toujours sur cette belle voie, traverser une petite route au col de la Pierre Plantée pour retrouver plus loin la D4 au Col de l'Echelette.

(8) Traverser la route et poursuivre en face sur le GR®. Longer les maisons de Prévenchet avant de parvenir au village de Thines.

Traverser le village, à la sortie prendre à gauche (panneau: Parking) et rejoindre aisément celui-ci (D/A).

Points de passages

D/A Parking de Térondel. Proche de la - Thines (rivière) - Affluent du Chassezac
N 44.494196° / E 4.044443° - alt. 496m - km 0

1 Tastevins
N 44.505894° / E 4.031105° - alt. 631m - km 2.13

2 Ruines de la Felgère
N 44.516101° / E 4.024391° - alt. 813m - km 3.83

3 Boyer
N 44.522657° / E 4.020065° - alt. 902m - km 4.87

4 - Gîte de la Fage
N 44.523923° / E 4.005544° - alt. 1028m - km 6.72

5 Borie
N 44.537037° / E 4.019907° - alt. 998m - km 8.97

6 La Fouette
N 44.534004° / E 4.023405° - alt. 1037m - km 9.46

7 Gîte de la Bombine
N 44.527093° / E 4.027175° - alt. 1050m - km 10.3

8 - Col de l'Echelette (844m)
N 44.508478° / E 4.054914° - alt. 841m - km 14.09

D/A Parking de Térondel
N 44.494157° / E 4.044638° - alt. 498m - km 17.87

Informations pratiques

Pas de point d'eau sur l'itinéraire sauf au village de Montselgues.

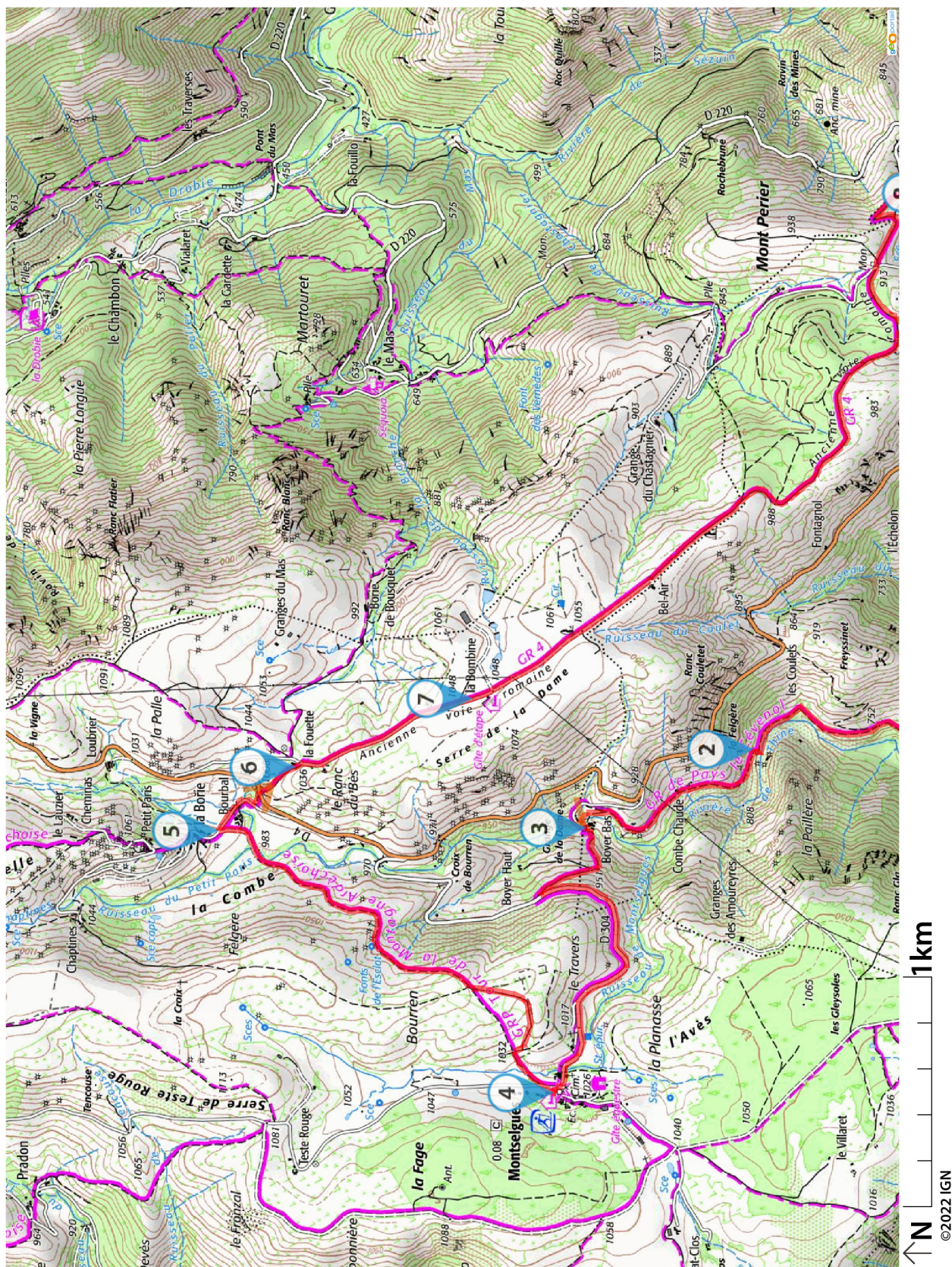
A proximité

La voie romaine offre une particularité c'est la présence de quelques pierres plantées qui pourraient être les bornes dites milliaires que les "ingénieurs" romains avaient coutume de planter pour indiquer les mille romains (environ 1460m) séparant deux de ces bornes.

[Thines](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-thines-montselgues/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

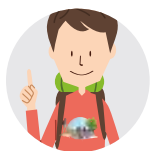


Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

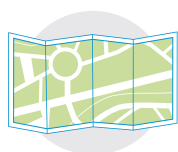
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



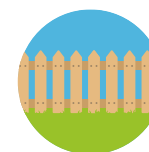
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



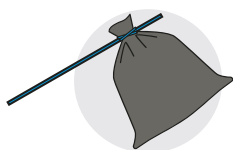
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.